

Les entreprises françaises peu préoccupées des conséquences des déplacements de leurs salariés

Paris, le 30 novembre 2016 - La dernière étude du [Forum Vies Mobiles](#) montre que, pour les entreprises, la gestion des déplacements des salariés n'est pas une priorité. Et lorsqu'elles s'en occupent, elles en ignorent largement les conséquences sociales et environnementales (fatigue accumulée dans les transports, séparation des familles, burn-out, pollution...).

- **Une entreprise sur deux** admet ne pas intégrer les risques de burn-out ou de problèmes familiaux liés aux déplacements répétés ou de longue durée de leurs salariés dans leur politique de gestion des déplacements
- Seuls **28 %** des entreprises jugent important de réduire leur impact carbone

[Retrouver le détail de l'étude](#)

Les déplacements liés au travail : des conséquences sur le bien-être des salariés peu prises en compte

Une gestion non individualisée des déplacements liés au travail malgré une diversité de situations

Les déplacements liés au travail sont ceux qui prennent le plus de temps au quotidien (50 minutes pour la moyenne nationale, 68 minutes en Ile-de-France). Aujourd'hui près de 50% des personnes passant plus de 35 minutes sur le trajet de leur travail estiment qu'il est « très important » de réduire le temps de transport ([Enquête aspirations du Forum Vies Mobiles](#)).

Au-delà de ce constat général, il existe des situations particulières non identifiées par les entreprises. Par exemple, une personne sur deux est amenée à connaître une situation de grande mobilité au cours de sa carrière (au moins 2h de déplacement par jour, ou 60 nuits par an hors du domicile principal ou deux lieux de résidence – [Enquête Job Mob du Forum Vies Mobiles](#)). Pourtant, dans la majorité des cas, les entreprises ne différencient pas leur gestion des déplacements en fonction des profils des salariés : **67 % des entreprises disent s'adresser de manière uniforme à l'ensemble de la population salariée de l'entreprise.**

Des risques pour la vie personnelle et familiale non considérés par les entreprises

Une entreprise sur deux admet ne pas intégrer dans sa politique de déplacement les risques de burn-out ou de problèmes familiaux liés aux déplacements répétés ou de longue durée de ses salariés. Néanmoins, à l'avenir, parmi les entreprises ayant répondu par la négative, 70 % se disent prêtes à intégrer ces éléments dans leur gestion des déplacements et 63 % à mettre en place des check-up réguliers afin de repérer les difficultés rencontrées par les salariés. Ces résultats expriment le décalage qu'il peut y avoir entre volonté d'une part et réalité des pratiques d'autre part.

Les déplacements liés au travail, un levier à saisir pour lutter contre le réchauffement climatique

Les entreprises sont amenées à être des acteurs majeurs dans la lutte contre le réchauffement climatique et la pollution locale

Les mobilités liées au travail (les déplacements domicile-travail et les déplacements professionnels, effectués sur temps de travail) représentent **50% des émissions de CO2 des entreprises** (ADEME). Aujourd'hui en France le travail est le **premier motif de déplacement** (21% des déplacements totaux, suivi par les achats qui représentent 19% des motifs) et **72%** de ces déplacements sont effectués au moyen d'une **voiture occupée individuellement**.

Mais en pratique les motivations environnementales sont reléguées derrière les motivations économiques

Pour **78 %** des entreprises, c'est l'amélioration de la productivité des salariés qui est la motivation la plus importante pour mettre en œuvre une politique de déplacements et à l'inverse, **seules 28 % des entreprises jugent importante la réduction de leur impact carbone**.

- Aujourd'hui, la voiture, et plus largement les véhicules motorisés, restent les outils privilégiés par les entreprises pour gérer les déplacements domicile-travail des salariés. Cela passe par la mise à disposition de véhicules de fonction (**81 %** des entreprises) et d'espaces de stationnement pour véhicules motorisés (**92 %** des entreprises). Sur le marché automobile français, les véhicules de fonction représentaient 41% des ventes de véhicules neufs en 2015.
- Dans le même temps seuls **24 %** des entreprises disent avoir mis en place un Plan de déplacement d'entreprises (PDE¹) ; même si les plus grandes entreprises (plus de 1000 salariés) sont plus nombreuses à en avoir mis en place, elles ne sont néanmoins que **34 %** à avoir adopté cet outil. Le chiffre chute encore pour les entreprises de moins de 1000 salariés qui ne sont que **17 %** à en avoir adopté un.

Un mirage numérique qui ne doit pas faire oublier la gestion des déplacements physiques

C'est sur le développement des solutions technologiques (généralisation des outils numériques, télétravail et développement de modes de transport plus rapides et plus fréquents) que comptent surtout les responsables des ressources humaines pour gérer, demain, les déplacements des salariés voire pour s'y substituer. **Cependant, la moitié des entreprises** estime qu'elle ne sera pas en mesure de mettre en œuvre ces changements avant au moins 10 ans. De plus, le recours aux outils numériques, comme le développement du télétravail, ne pourra pas se substituer complètement aux déplacements physiques pour des raisons aussi bien pratiques (emplois postés, appropriation des outils), que juridiques (imputabilité des accidents de travail survenus au domicile du salarié en cas de télétravail) ou managériales (culture présentielle très développée au sein des entreprises françaises).

Sylvie Landrière, co-directrice du Forum Vies Mobiles :

« Les technologies numériques ne font et ne feront pas disparaître les déplacements physiques. Pour le Forum, les entreprises doivent se saisir globalement de la question des déplacements de leurs salariés et de ses enjeux sociaux et environnementaux. Et l'étude montre que le chemin est long! À

¹ Depuis 2000, les autorités organisatrices des transports urbains des agglomérations de plus de 100 000 habitants doivent encourager les entreprises à mettre en œuvre de PDE pour inciter leurs collaborateurs, clients et fournisseurs à réduire l'usage de la voiture individuelle au profit d'autres modes de transport moins polluants.

leur décharge, le problème est particulier puisqu'il se situe à la frontière entre vie publique et vie privée, domaine dans lequel les entreprises se doivent d'intervenir avec prudence. C'est pour cela que les pouvoirs publics doivent les accompagner. Ils pourraient par exemple encourager le développement d'offres de mobilité alternative destinées aux entreprises et en simplifier l'accès en proposant un interlocuteur unique. On pourrait également repenser la logique de zonage du territoire pour aller vers une meilleure répartition des activités et plus de mixité. Par ailleurs, l'enquête montre qu'aujourd'hui seules 20% des entreprises jugent très important le bien être des salariés ou l'accessibilité en transport en commun lors d'une décision d'implantation. »

À propos de l'enquête :

Cette enquête « LES MOBILITÉS IDÉALES DES SALARIÉS » a été menée pour le [Forum Vies Mobiles](#) par l'IAE de Paris (l'Institut d'Administration des Entreprises) rattaché à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

Un volet quantitatif a été réalisé, en ligne auprès d'un panel de 340 DRH, du 27 août au 18 septembre 2015. Par la suite, un volet qualitatif, composé d'un focus group de 12 participants (au sein du réseau RH Déclic Mobilités) et de trois études de cas auprès d'entreprises innovantes, a été mené jusqu'en avril 2016.

À propos du [Forum Vies Mobiles](#)

Le [Forum Vies Mobiles](#) est le think tank de la mobilité, soutenu par SNCF. Pour lui, la mobilité structure le déploiement de nos modes de vie. Nos déplacements, leur vitesse, leur fréquence et les distances parcourues, ont fortement augmenté et ont été réorganisés par l'usage des technologies de l'information et de la communication. Cette mobilité pose des problèmes environnementaux (changement climatique, pollution...) et ne correspond pas pleinement aux aspirations des individus. L'ambition du Forum est d'imaginer des mobilités futures désirées et soutenables individuellement comme collectivement, et de penser leur mise en œuvre par étapes à l'échelle des individus, des entreprises et des acteurs publics.

TWEEZEZ CE CONTENU !

Etude #FViesMobiles : [les entreprises français peu préoccupées des conséquences des déplacements des salariés](#)

[Cliquez ici](#)

RETROUVEZ-NOUS EGALEMENT SUR :

[Twitter](#) - [Facebook](#) - [Web](#)

Contact :

Agence Point Virgule

Véronique WASA

01 73 79 50 93 – vwasa@pointvirgule.com